

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	19 (1931)
<b>Heft:</b>	349
<b>Artikel:</b>	Le prix de la "Pictorial Review" et Mrs. Chapman Catt
<b>Autor:</b>	Chapman Catt
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-260181">https://doi.org/10.5169/seals-260181</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

tionales mettent beaucoup de discréption dans leurs demandes, sachant bien que les fonds sont nécessaires au travail national dans les pays qui leur sont affiliés, et ne voulant pas nuire à ce travail au profit de leur cause à elles. Puis, intervient ici la terrible question des changes, qui n'existe pas pour nos Sociétés nationales, puisque tout est au même taux pour elles, alors qu'en fait de finances internationales, la livre sterling de cotisation que payeront facilement des Sociétés hollandaises ou américaines, représentera pour d'autres pays une fortune qui se chiffre en millions de leis ou de dinars...

Jusqu'à présent, l'Alliance pour le Suffrage avait pu faire face à ses difficultés financières grâce au concours de cette Fondation Lesle, bien connue aussi des suffragistes suisses. Mais les sommes dont disposait encore cette Fondation quand les finances américaines ont obtenu, voici onze ans, le droit de vote, et qui ont été généralement employées à aider le mouvement suffragiste à travers le monde, touchent à leur fin: à partir de 1932, l'Alliance devra vivre de ses propres ressources. Et ce que nous venons de dire sur la crise des changes montre clairement que les cotisations payées, soit par les Sociétés nationales affiliées, soit par des membres individuels, ne sont pas suffisantes pour alimenter son budget, géré pourtant avec un soin minutieux dans tous ses détails; mais il est des dépenses inévitables pour une organisation, qui compte des Sociétés dans 46 pays et dans cinq continents, avec lesquelles il faut correspondre dans plusieurs langues, auxquelles il faut envoyer fréquemment des avis, des informations, si on veut garder le contact avec elles, et qui a à son actif tant de contacts d'ordre divers qu'une permanence est absolument nécessaire pour assurer toute cette besogne, qu'il faut voir de près pour apprécier la somme de dévouement et d'intelligence qui y est consacrée. Suffrage et éligibilité des femmes, égalité économique, nationalité de la femme mariée, paix, moralité publique, situation légale de la femme, protection de l'enfance, éveil féministe en Orient et mariages d'enfants, relations étroites avec la Société des Nations et le B. I. T., relations avec d'autres organisations internationales... croit-on que tous ces problèmes puissent être suivis à travers le monde, que des Conférences puissent être organisées pour leur étude comme nous en avons eues à Amsterdam, à Dresde, à la Haye, comme nous allons en avoir à Belgrade et à Athènes, sans dépenses formidables, malgré les subventions individuelles, et malgré, il faut le dire, le désintéressement des chefs de file, qui ne reçoivent aucun dédommagement?...

C'est à cela qu'il faut réfléchir pour se rendre compte de la nécessité de faire, sur sa liste de subventions et de cotisations, un effort en faveur de cette Alliance internationale à laquelle nous devons de si belles heures d'encouragement, de contact spirituel avec d'autres femmes, tant d'élargissement aussi de nos horizons. Les bourses bien garnies peuvent lui venir en aide en s'inscrivant comme membres individuels (25 fr. par an) ce qui leur vaut en surplus un abonnement gratuit à *Jas Suffragi*, l'organe de l'Alliance; les autres peuvent contribuer à l'assainissement de ses finances par des moyens plus modestes: participer à la collecte de 20 centimes au minimum par tête de membre qu'effectue actuellement l'Association suisse pour le Suffrage, ou encore achat de cartes postales et de timbres-réclame. Ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. L'Alliance a fait établir de charmantes cartes.

## PORTRAITS DE FEMMES

### Georges Eliot (1819-1880)

(Suite et fin)<sup>1</sup>

Charmante diversion aux ennus de Lewes et à l'irritabilité nerveuse de Marian: la famille Cross, des voisins de la plus grande « respectability » se lient d'amitié avec l'écrivain célèbre. De fraîches jeunes filles l'encoscent et un aimable jeune homme, John Cross, se constitue son chevalier servant. Ces honorables relations contribuent à faire lever l'interdit qui pèse sur Madonna et Little Pater et on commence à rencontrer dans leurs salons les gens les plus en vue. *Middlemarch*, roman en quatre volumes, a valu un million à son auteur, et *Daniel Deronda*, le roman sioniste, lui rapporte davantage encore. La vie devient luxueuse dans un beau manoir acheté récemment... hélas! Lewes est goutteux et Marian dyspeptique! — « Nous payons tous nos autres bonheurs par bien des misères corporelles », lit-on dans une lettre datée de cette période. Elle apprécie de la soixantaine, lui s'est épousée à la servir. « Mais si Marian opulente et glorieuse se montre parfois aigrie, Lewes, l'artisan de son triomphe, se déclare comblé. « Qu'importe au petit père sa propre demi-faillite, si grâce à son abnégation celle qu'il a aimée mille fois plus que lui-même a atteint les plus hauts sommets! Il gardera jusqu'au bout son tendre sourire.

<sup>1</sup> Voir les deux derniers numéros du *Mouvement*.



tes postales bleues et or, et des timbres-réclame aux mêmes couleurs, selon le dessin ci-contre, qu'elle vend à raison de 20 ct. la carte postale (le paquet de 6 cartes: 1 fr.) et de 50 centimes le paquet de timbres (13 paquets pour 6 fr.), et que l'on peut se procurer auprès de la présidente de l'Association suisse pour le Suffrage, Mme A. Leuch, Avenue de Béthys, 52, Lausanne. Que chacune qui se souvient du lumineux sourire de Mrs. Corbett Asby, de l'énergie et de la flamme de Mme Plaminkowa, de l'éloquence de Mme Malaterre, de toutes celles qui ont passé à travers notre pays au nom de l'Alliance, nous apportent courage et appui dans notre travail, souvent si difficile, — que toutes celles-là pensent à l'Alliance en envoyant bien vite une commande ou une subvention<sup>1</sup> en témoignage de reconnaissance et de fraternité féminine!

I. W. S. A.

## Pastorat féminin

Nous avons annoncé dans notre avant-dernier numéro les débats qui allaient s'ouvrir au Synode de l'Eglise évangélique bâloise sur l'accès des femmes au pastorat féminin intégral, conformément à la proposition de Mlle R. Gottschim.

Comme à Genève, c'était le fait que des jeunes filles étudiantes en théologie à la Faculté se trouvaient avoir en mains des diplômes parfaitement en règle, mais que ne leur ouvriraient pas parce qu'elles étaient femmes l'exercice du ministère, qui a rendu le problème actuel et aigu. Aussi le Conseil d'Eglise rapportant devant le Synode par la voix du pasteur Kochlin se déclarait-il favorable à cette réforme, qu'après de longs et intéressants débats, le Synode a acceptée par 46 voix contre 4. Une belle majorité...

Mais, comme à Genève également, la nouvelle ordonnance n'admet les femmes qu'au rang de *pasteurs auxiliaires*. Elles pourront fonctionner dans les hôpitaux et les asiles, les paroisses, pratiquer la cure d'âmes, l'évangélisation, l'enseignement religieux, célébrer des baptêmes, des mariages, donner la Cène, prêcher... mais le tout en dehors et à côté des postes ordinaires. On veut, semble-t-il les voir à l'œuvre et se rendre compte de quoi elles sont capables, avant de leur confier des responsabilités entières. Mesure prudente, archi-prudente, mais grand progrès tout de même, puisqu'il existe maintenant quelque chose, là où il n'y avait rien. Et d'ailleurs nous sommes bien certaines qu'à Bâle comme à Genève, à Genève comme à Bâle, le jour ne

<sup>1</sup> Comptes de chèques postaux III. 7280, Berne. Indiquer sur le coupon qu'il s'agit d'un versement international.

tardera pas où cette disposition limitative sera abrogée par la force des choses, tout simplement parce que l'on aura réalisé toute la valeur de la collaboration de la femme au ministère.

Pourquoi faut-il malheureusement que cette victoire féministe, dont nous félicitons châudemment les Bâloises, soit restée une victoire théorique? En effet, dans la même séance du Synode où a été votée cette ordonnance sur le pastorat féminin, était créé un poste nouveau de pasteur auxiliaire pour l'Hôpital et la Maternité, poste qui semblait par définition devoir être réservé à une femme, comme l'ont immédiatement demandé les féministes. Mais la majorité du Synode a eu peur de marcher trop vite, et n'a pas osé réaliser immédiatement l'application du principe qu'il venait de voter. Espérons qu'il se ressaisira peu, et que la réforme admise ne sera pas pour longtemps une réforme sur le papier.

M. F.

N. D. L. R. — *A ces nouvelles, nous joignons les renseignements ci-après, concernant le pastorat féminin dans les Grisons, et que nous empruntons à notre confrère, le Schweiz Frauenblatt:*

Le canton des Grisons s'est naturellement aussi occupé de la question des femmes ayant fait des études de théologie, et l'idée avait été émise de leur accorder pleine liberté d'exercer leur vocation si elles restaient célibataires; mais jusqu'à présent aucune loi sur ce sujet n'a été présentée à la votation populaire. Ce retard est expliqué en haut lieu par le prétexte que la question n'a plus d'actualité, la seule femme candidate grisonne qui aurait pu entrer en ligne de compte s'est mariée depuis lors. Mais d'autres théologaines auraient volontiers fonctionné dans le canton des Grisons, si la possibilité leur en avait été donnée. Actuellement, nous sommes deux théologaines qui habitons le canton, toutes deux mariées, mais toutes deux en mesure d'exercer le ministère, soit partiellement comme auxiliaires, soit entièrement comme pasteur, ce qui évidemment, dans un canton qui souffre tellement de la pénurie de pasteurs, pourrait être très utile. Nous avons fait une requête pour que la clause de la loi projetée exigeant le célibat de la femme pasteur soit abrogée, et nous espérons que l'on n'attendra pas assez longtemps pour présenter cette loi pour nous obliger à mener immédiatement campagne contre elle. Evidemment le canton des Grisons est au point de vue du pastorat féminin l'un des plus défavorables, puisqu'il n'autorise même pas comme d'autres ses théologaines à fournir du travail auxiliaire, et qu'aucune disposition légale n'existe encore à ce sujet.

N. P.-St.

## Le Prix de la „Pictorial Review“ et Mrs. Chapman Catt.

La revue américaine, *The Pictorial Review*, qui a l'excellente habitude de décerner chaque année un prix de 5.000 dollars (25.000 francs) à une personnalité ayant mérité de la cause de l'humanité et de celle de la paix, a choisi cette année notre Présidente honoraire de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, Mrs. Chapman Catt, comme titulaire de ce prix. Rarement il a été mieux mérité, et nous sommes heureuses de



(Cliché Mouvement Féminist)

Frau Dorothée von VELSEN

Présidente de la Ligue des Citoyennes allemandes, membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, qui vient d'être élue membre du Conseil Municipal d'Heidelberg.

pouvoir joindre nos félicitations à celles qui ont été adressées de toutes parts à cette femme de première valeur morale et intellectuelle.

Lors du déjeuner donné en son honneur à cette occasion, Mrs. Catt a annoncé que ces 5.000 dollars, elle les avait répartis en trente dons de la manière suivante: 100 dollars (500 francs) à dix anciennes suffragistes chacune; 100 dollars à vingt organisations travaillant pour la paix (et parmi elles la Commission de la Paix et de la S.D.N. de l'Alliance, qui prépare justement une nouvelle Conférence de la Paix, à Belgrade, pour le mois de mai). Le reste, à l'exception d'un petit souvenirs pour elle-même, elle l'a versé à la Conférence féminine américaine sur les causes et les remèdes de guerre, dont elle est l'initiatrice. « Nous l'avions prévu... », s'écrie le journal féministe américain qui nous apporte ces détails.

## Au B. I. T.

### La Convention sur le travail de nuit des femmes

Nos lecteurs savent qu'à la demande des gouvernements de Grande-Bretagne, de Belgique et de Suède, la demande avait été formulée au B.I.T. de revoir sur certains points la Convention internationale qui interdit le travail de nuit aux femmes.<sup>1</sup> Une consultation des gouvernements eut lieu ensuite à ce sujet, dont les résultats ont été examinés par le Conseil d'Administration, lors de la récente session qu'il vient de tenir à Genève, et au cours de laquelle il a pris les deux décisions suivantes:

Par 12 voix contre 11, il a décidé d'inscrire

<sup>1</sup> Voir à ce sujet le *Mouvement*, Nos 336 et 345.

nouveaux mariés partent pour la France et l'Italie. Leurs lettres aux amis disent toute leur joie. « Le sort merveilleux et bénis m'a permis de m'unir pour la vie à celle qui est depuis longtemps mon idéal. Mon bonheur est indicible d'avoir obtenu ce destin sans prix. » Ainsi écrit le jeune époux. (Je dois avouer ici qui si je comprends et excuse George Eliot, je n'arrive pas à comprendre l'amour de cet ahurissant jeune homme pour une vieille dame!) « Notre vie est un chapitre de délices », nous confie l'épouse qui semble refléter dans la compagnie de son cher John. Cet amour né sous le signe des frimas les transporte tous deux; et si Marian évoque parfois le mélancolique fantôme de Lewes, si Cross parle quelque part d'« épouser un cerneau », — ou bien est-ce d'épouser un cerneau? — ou bien quel est ce père? — je l'ai dit, est que la correspondance échangée entre eux n'a rien de platonique, autant que j'en puisse juger.

L'union heureuse dura sept mois. Décidément, comme on l'a écrit, le droit chemin fut fatal à George Eliot! Elle mourut d'un réfroidissement le 22 décembre 1880. Son mari et ses amis conduisirent sa dépouille, non pas à l'abbaye de Westminster, mais dans le coin non consacré du cimetière de Highgate où l'attendait Lewes depuis deux ans et où elle désirait dormir près de lui. Et, dès lors, l'incident Cross ne fut plus qu'un intermédiaire.

On a discuté abondamment — et on discute encore — l'inconcevable mariage de George Eliot. N'est-ce pas hier que j'ai entendu raconter qu'une demoiselle qui n'est plus très jeune, je crois, ayant lu la biogra-

phie de l'illustre romancière s'en fut dans sa chambre prier Dieu de la préserver elle-même d'une telle sottise? « Dans le cas de George Eliot, écrivent E. et G. Romieu, l'amour n'explique rien. Car il est impossible de concevoir qu'une grand'maman<sup>1</sup> accablée de disgrâces physiques puisse inspirer de l'amour à un être sain et normal, et que Marian, toujours si clairvoyante pour elle-même, soit femme à s'imaginer qu'on puisse l'aimer d'amour... Chez l'un et chez l'autre, nulla folie! »

En ce qui concerne Cross, deux explications sont plausibles: ou bien il n'aurait pas su ou pas osé se dégager une fois pris dans l'engrenage de l'amitié amoureuse; ou bien il admirait si fort la « magicienne du verbe » qu'il s'éprit de son talent. Il l'aurait vue parée du charme de ses héroïnes et aurait épousé, non pas une femme, mais un cerveau. Quant à Marian, elle aurait vu dans ce mariage surtout la réhabilitation; elle savait fort bien que les évolts ne la considéraient pas comme une vraie lady. Elle avait été pendant toute sa vie d'enfant et d'adulte aux petits soins pour déplaire à cette société bornée et fanatique qui donnait le ton; elle lui accorda

<sup>1</sup> Elle était grand'mère, si on veut, des enfants du fils ainé de Lewes.